



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question écrite n° 82714

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de la défense sur le choix des véhicules de l'Union des groupements d'achat publics avec l'aval de l'armée de terre pour remplacer les véhicules de marque Peugeot P4 devenus obsolètes. En effet, afin de remplacer le parc automobile actuel, entré en service en 1983, composé de 4x4 Peugeot, mille exemplaires du pick-up Ford Ranger ont été choisis. Ces derniers ont été préférés aux 4x4 Berlingo de Citroën et au Dacia Duster de Renault. Alors que le secteur de l'automobile français souffre de la conjoncture économique, le choix entrepris par l'armée française peut paraître incompréhensible pour certains de nos compatriotes. Aussi, il interroge le Gouvernement sur les raisons de ce choix.

Texte de la réponse

Le besoin consistant à remplacer le parc des véhicules légers tout-terrain Peugeot P4, équipant principalement les formations de l'armée de terre, a été identifié depuis plusieurs années. Un programme d'armement est en conséquence en cours de définition sous la responsabilité de la direction générale de l'armement, dans l'optique d'une livraison de véhicules légers tactiques polyvalents prévue à partir des années 2020. Le marché correspondant devrait porter sur une première commande de 2 450 exemplaires, suivie d'une seconde d'environ 2 000 véhicules. Il fera l'objet d'un appel d'offres et d'une mise en compétition à laquelle les constructeurs français pourront bien évidemment participer. Parallèlement, afin de permettre aux régiments de disposer en moyenne d'une dizaine de véhicules de soutien à la préparation opérationnelle, il a été décidé de commander 1 000 exemplaires d'un véhicule tout-terrain capable de transporter jusqu'à 5 soldats équipés et une tonne de matériel. Pour satisfaire ce besoin urgent, l'armée de terre s'est tournée vers l'Union des groupements d'achats publics, qui proposait début 2015, à un coût d'acquisition similaire, trois véhicules disponibles sur son catalogue dans la gamme dite tout-chemin ou tout-terrain : le Citroën Berlingo 4X4 du groupe PSA Peugeot Citroën (produit en Espagne), le Dacia Duster du groupe Renault (produit en Roumanie) et le Ford Ranger (produit en Afrique du Sud). En l'absence de véhicule 100 % français répondant à son besoin immédiatement disponible sur le marché, l'armée de terre a porté son choix sur le Ford Ranger, qui présentait, parmi les trois modèles ci-dessus énumérés, la capacité de transport la plus satisfaisante. Il est précisé que ces véhicules font l'objet d'une étape de transformation en France. Les opérations correspondantes sont effectuées à Lesquin (Nord) par la société SPAC. Cet achat à court terme d'une quantité réduite de véhicules sélectionnés pour l'ensemble des acheteurs publics du Gouvernement constitue une problématique distincte de celle liée au remplacement à long terme des Peugeot P4.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82714

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4871

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6157